

Club Image

CHARTRE DU CLUB

Le Club Image est un club accessible sur parrainage uniquement, et qui a pour vocation de permettre à ses membres de créer, entretenir, élargir, le cercle de leurs relations professionnelles et personnelles dans une ambiance agréable et internationale.

Les membres du club sont pour la plupart des dirigeants ou des managers d'entreprises d'organismes publics et para publics, ainsi que des professions libérales.

- Ils sont issus d'horizons professionnels divers dans un objectif d'enrichissement mutuel
- Ils sont sélectionnés en fonction de qualités socioprofessionnelles et humaines reconnues, compatibles avec l'esprit et les objectifs du Club, qui sont les suivants :
 - Privilégier les échanges humains réels et pérennes
 - Ouvrir des horizons nouveaux
 - Echanger et partager des expériences et des passions
 - Développer des projets d'affaires
 - Accroître sa visibilité professionnelle et sociale
 - Parfaire ses connaissances sur des sujets pointus (business, culture, ...)
 - Favoriser les mises en relations avec d'autres membres aux professions, aux projets complémentaires ou tout simplement partageant les mêmes centres d'intérêt

A ces fins, le Club multiplie les occasions de connaissance de soi et d'échanges avec les autres, dans des contextes variés.

Le Club Image s'entoure également de partenaires de renom, afin d'ouvrir les portes d'autres clubs et d'autres réseaux prestigieux à ses adhérents. Les occasions d'échanges sont ainsi démultipliées dans des univers variés et internationaux.

La candidature au Club Image se fait par l'intermédiaire d'une marraine ou d'un parrain déjà membre, qui s'engage sur la probité et la bonne moralité de son/sa filleul(e), et sur son respect des règles spécifiées dans cette charte.

La candidature parrainée est soumise à l'acceptation de la Présidente, suite à un entretien.

Le nouveau membre signe cette charte en acceptant les conditions suivantes :

- **Régler la cotisation au Club** (*tarifs : se renseigner auprès de la Direction du Club*)
- **Participer** de manière régulière aux activités du Club.
- **Accepter les conditions d'animation** des activités avec des évènements nécessitant une participation financière et d'autres pas.
- **Respecter les conditions de participations** aux différentes animations (inscriptions sur place, inscriptions préalables, etc).
- **Favoriser le développement des animations** dans le respect de l'esprit "réseau" du club et dans les conditions fixées par la Présidente du Club.
- **Accepter de faire partie du carnet d'adresse** du Club (ce carnet d'adresse est interne et non cessible, en particulier les adresses E-mail communiquées par les membres sont non transmissibles) afin de bénéficier des différentes informations du Club envoyées par E-mail.
- **Accepter que les photos** prises de lui lors des évènements du Club et des partenaires puissent être utilisées pour illustrer le site internet du Club (www.club-image.net). Si certaines photos prises de lui et publiées sur le site ne lui conviennent pas, le membre peut demander par simple E-mail de les faire retirer.
- **Respecter les règles de déontologie** ci-après :
 - o Il conserve un comportement digne et respectueux avec les autres membres du Club
 - o Il respecte le caractère confidentiel de toute information qui lui est donnée comme telle
 - o Il donne ses avis et conseils professionnels en toute bonne foi.
- **Le tutoiement** entre les membres est de rigueur

Chaque membre du Club peut inviter aux évènements du Club (uniquement) une personne non membre, pour lui permettre de découvrir le club. Cette personne non membre devra s'inscrire et s'acquitter des frais d'accès à l'évènement (tarif non membre), le cas échéant. Elle ne peut venir qu'une seule fois. Si elle souhaite participer à d'autres évènements, elle devra impérativement adhérer au Club.

Déclare accepter les présentes conditions et faire partie du Club Image,

A Paris, le

Le membre
(signature,
nom de famille)

La marraine

La Présidente du Club Image